



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



21276-F

Distr. LIMITEE

ID/WG.545/5(SPEC.) *
21 novembre 1995

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Troisième Colloque Ministeriel sur
l'Industrialisation des PMA: Développement
durable du Secteur Privé et Croissance Accélérée
des Entreprises Industrielles des PMA

Vienne (Autriche) 30 novembre-8 décembre 1995

**EXAMEN GLOBAL A MI-PARCOURS DES PROGRES ACCOMPLIS DANS
L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90****

Etabli par

le Secrétariat de l'ONU

* Nouveau tirage pour raison technique.

** Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
PREMIERE PARTIE : EVALUATION DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION EN 1990-1995	4
A. PERSPECTIVES ET DIFFICULTES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES PAYS LES MOINS AVANCES DANS LES ANNEES 90	4
B. INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCES DANS LE CONTEXTE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI AU COURS DES ANNEES 90	6
DEUXIEME PARTIE : EXAMEN DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION : L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI AUX PMA PENDANT LA PREMIERE DECENNIE, DE 1990 A 1995	6
POINTS FORTS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI AU/ PMA ENTRE 1990 ET 1995	6
1. L'INDUSTRIE DANS LES PMA : STRUCTURE ET DEVELOPPEMENT	6
2. PROGRAMME D'ACTION DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE POUR LES PMA (PAI) DANS LES ANNEES 90	7
3. FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ACTION DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE POUR LES PMA DANS LES ANNEES 90	8
TROISIEME PARTIE : MESURES DESTINEES A GARANTIR L'EXECUTION COMPLETE ET RATIONNELLE DU PROGRAMME D'ACTION PENDANT LA DEUXIEME MOITIE DE LA DECENNIE (1995-2000)	16
A. REUNION D'UN GROUPE D'EXPERTS DE L'ONUDI POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR PRIVE ET LA CROISSANCE ACCELEREE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DANS LES PMA	16
B. PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI A L'INTENTION DES PMA JUSQU'A L'AN 2000	17
1. PREPARATION ET MISE EN OEUVRE DE PROJETS SECTORIELS INTEGRES PENDANT LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 90	17
2. PERSPECTIVES D'UNE STRATEGIE INTEGREE POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI AUX PMA JUSQU'A L'AN 2000	18
3. PROGRAMMES SECTORIELS INTEGRES DANS LES PMA	19

TABLE DES MATIERES (*suite*)

	<u>Page</u>
C. MESURES LIEES AUX PRINCIPAUX PROJETS INDUSTRIELS DE L'ONUDI DANS LE PROCESSUS DE PROGRAMMATION SECTORIELLE POUR LA PERIODE 1995-2000	19
CONCLUSIONS	22

Annexes

I.	GC.3/RES.11	INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCES
II.	IDB.7/DEC.15	ASSISTANCE AUX PAYS LES MOINS AVANCES DANS LE CONTEXTE DU PLAN À MOYEN TERME
III.	GC.4/RES.9	POLITIQUES POUR L'INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCES
IV.	IDB.11/DEC.13	INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCES AU COURS DES ANNEES 90
V.	GC.4/RES.10	PLAN D'ACTION INDUSTRIEL POUR LES PAYS LES MOINS AVANCES
VI.	GC.5/RES.16	INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCES
VII.		LISTE DES "PAYS LES MOINS AVANCES"

PREMIERE PARTIE : EVALUATION DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION EN 1990-1995

A. PERSPECTIVES ET DIFFICULTES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES PAYS LES MOINS AVANCES DANS LES ANNEES 90

On a assisté, au début des années 90, à un redressement à l'échelle mondiale du développement industriel, mesuré par la croissance de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier. Toutefois, cette amélioration n'a pas été uniforme: certaines des régions en développement, et en particulier nombre des pays les moins avancés, dont les besoins de développement sont les plus élevés, ont même enregistré une baisse de l'activité industrielle par habitant. De grandes différences entre les pays et régions apparaissent, dans nombre de domaines, y compris quant aux répercussions des accords issus du Cycle d'Uruguay. L'une des tâches essentielles pour les années à venir sera de remédier à ces disparités.

a) Résultats économiques récents

Bien que l'on ne dispose pas de données définitives en 1995, l'analyse du rendement global de la croissance de l'ensemble des pays en développement en 1994 indique une reprise générale : la croissance globale : la croissance globale du produit intérieur brut (PIB) devrait être de près de 3 %, alors qu'elle n'a été que de 1,6 % en 1993. On estime que la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (VAM) s'est accrue d'environ 3,5 % au cours de l'année, après une croissance presque nulle en 1993, qui résulte d'une croissance de la VAM de 3 % dans les pays développés et d'environ 5 % dans le monde en développement. La croissance des pays en développement et des pays les moins avancés est entraînée une fois de plus par un rendement élevé en Asie et dans le Pacifique. Il ressort de l'analyse par région de la croissance de la VAM - fondée sur les premières estimations disponibles - le tableau suivant : 2 % pour l'Afrique subsaharienne (donc une baisse de la croissance par habitant), 4 % pour l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, 3 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 11 % pour l'Asie de l'Est et du Sud, fortement influencés par une économie chinoise en plein essor.

b) Pays les moins avancés et nouveaux accords du GATT en matière de commerce

En 1994, un certain nombre d'événements économiques considérables se sont produits, le plus important étant la conclusion en avril des accords issus du Cycle d'Uruguay du GATT. Ces accords, outre qu'ils ont débouché sur la création de la nouvelle Organisation mondiale du commerce, revêtent une importance essentielle pour les pays en développement, en particulier pour les pays les moins avancés.

Les pays africains, surtout les pays africains les moins avancés, se trouvent confrontés à deux problèmes : la diminution des préférences commerciales actuelles entraînée par les réductions des droits de douane négociées à l'échelle multilatérale et la nette tendance, dans d'autres régions, à des liens commerciaux et en matière d'investissement à l'échelle interrégionale.

c) Les PMA et l'accroissement de la concurrence industrielle

L'accroissement de la concurrence industrielle et l'évolution des formes de compétitivité indiquent qu'à la fin des années 90 ces questions auront plus d'importance. On continuera de privilégier les aspects qualitatifs du développement industriel par rapport à ses aspects quantitatifs. Aujourd'hui, la gageure pour la plupart des pays les moins avancés et pour les pays en développement en cours d'industrialisation est, d'une part, de venir à bout du déséquilibre structurel accumulé en réhabilitant les sites de production, en modernisant, en procédant à des fusions et, d'autre part, en créant des conditions favorables à la compétitivité pour les années à venir.

d) Les PMA et le développement durable

Le développement économique durable a été une question essentielle des débats qui ont eu lieu à l'échelle internationale au début des années 90, tant du point de vue écologique que social, comme l'ont souligné la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 et le Sommet mondial pour le développement social en 1995. L'industrie est considérée comme le principal moteur de la croissance; le développement industriel joue un rôle essentiel pour faire face à la croissance de la population, et à la montée de la pauvreté et du chômage dans l'ensemble des pays les moins avancés.

Pour nombre de pays les moins avancés confrontés à une grave pression démographique et à la hausse du chômage, entraînée par l'accroissement de la productivité agricole, c'est l'industrie qui permet le mieux d'absorber la croissance rapide de la main-d'oeuvre. En outre, les types de services les plus dynamiques (dont le potentiel en matière d'emplois est considérable) dépendent de la demande d'un secteur industriel en hausse.

La gestion des ressources naturelles et la durabilité du point de vue de l'environnement préoccupent de plus en plus les dirigeants des pays en développement.

e) Les pays les moins avancés et la mondialisation

Alors que les pays en développement et les pays les moins avancés en particulier doivent mener des politiques d'industrialisation visant à en accroître l'impact social et écologique, ils sont de plus en plus intégrés dans l'économie mondiale. A l'ère de la mondialisation, de progrès technologiques révolutionnaires, d'une interdépendance économique et sociale grandissante et d'enjeux croissants en matière de concurrence, la coopération industrielle à l'échelle internationale est de plus en plus importante. La fin des années 90 et le début du prochain siècle laissent espérer un partenariat industriel à l'échelle mondiale qui associera tous les pays et toutes les régions. Aucun des pays les moins avancés, ni aucune région, ne devraient en être écartés.

Néanmoins, au cours des années 90, l'industrialisation des pays les moins avancés s'est caractérisée par certaines insuffisances dans la structure d'une production industrielle trop faible : capacité industrielle que l'économie n'est pas en mesure d'utiliser et trop élevée par rapport à la production agricole, mais faible part de la production industrielle dans le PIB par rapport aux services; entreprises publiques trop importantes pour justifier, du point de vue économique, un investissement public direct en proportion et qui excèdent la capacité financière et de gestion qu'ont les pouvoirs publics de les faire fonctionner efficacement; investissement trop élevé dans les industries de remplacement des importations, compte tenu de la demande interne et par rapport aux industries d'exportation nécessaires pour accroître les recettes en devises; investissement excessif dans les biens de consommation finals, par rapport aux investissements dans les industries de transformation des matières premières, et les industries intermédiaires et de biens d'équipement nécessaires pour renforcer les liens avec les autres secteurs de l'économie; part excessivement élevée des importations et du capital dans les coûts de production industrielle par rapport aux devises que l'économie procure et à l'épargne qu'elle permet, et compte tenu de l'avantage qu'il y a à recourir aux ressources et à la main-d'oeuvre locale. Dans les 48 pays les moins avancés, la croissance industrielle autonome a été faible.

Au même stade, la structure de l'industrialisation dans les pays les moins avancés a souvent freiné le développement au début des années 90. On dénombre plusieurs causes : taux de change défavorable et rémunération trop élevée de la main-d'oeuvre étrangère (expatriés); valeur trop faible des ressources financières nationales; tarification trop faible des services et des équipements publics; investissement insuffisant dans le secteur inefficace de la transformation industrielle qui utilise les ressources locales et est orienté vers l'exportation, et dépenses excessives pour des entreprises publiques et une infrastructure administrative inefficaces; faiblesse des liens en matière de technologie au sein des industries et entre elles; urbanisation forte et anarchique conjuguée avec les salaires réels élevés d'une minorité de responsables (hommes politiques pour la plupart) et chômage élevé en milieu urbain.

B. INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCÉS DANS LE CONTEXTE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI AU COURS DES ANNEES 90

La seconde Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, par son programme d'action, a souligné le rôle important que joue l'ONUDI en apportant son concours à l'industrialisation des pays les moins avancés. Auparavant, en novembre 1989, au cours de la période de préparation de la seconde Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la Conférence générale de l'ONUDI, à sa troisième session, a adopté la résolution GC.3/Res.11 (annexe I) qui demandait la mise en oeuvre d'une stratégie spéciale en vue de l'industrialisation des pays les moins avancés au cours des années 90 et, dans le paragraphe 7 de la résolution GC.3/Res.11, elle a prié *"le Directeur général de prendre les mesures requises pour assurer la participation active de l'ONUDI aux activités pertinentes des préparatifs de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui devait se tenir à Paris en septembre 1990, notamment en élaborant une stratégie spéciale pour l'industrialisation de ces pays dans les années 90"*.

Au cours des années 90, l'ONUDI a accordé une large place aux stratégies de développement autonome, dans le cadre de son assistance pour l'industrialisation des pays les moins avancés. Ces stratégies devraient comprendre une composante industrielle de manière à étayer les activités de développement rural au lieu d'essayer de les précéder. Cette composante donnera un rôle nouveau et une dimension nouvelle à une industrialisation fondée sur les besoins, les ressources naturelles, la main-d'oeuvre industrielle qualifiée ou formée à l'échelle locale, ainsi que sur les marchés internes et régionaux qui, plutôt qu'orientés vers l'exportation, seront plus autonomes.

L'ONUDI, mettant à profit le nouveau système de commerce international, a décidé d'appuyer les pays les moins avancés à mener une politique durable de stratégie de développement autonome, ce qui suppose une industrialisation locale adaptée avant tout aux besoins des populations des pays les moins avancés.

DEUXIEME PARTIE : EXAMEN DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION : L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI AUX PMA PENDANT LA PREMIERE DECENNIE, DE 1990 A 1995

POINTS FORTS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI AUX PMA ENTRE 1990 ET 1995

Le début de la décennie a vu une intensification des activités en vue de la préparation de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

Conformément à la décision IDB.6/Dec.6 du Conseil, l'ONUDI a participé activement à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Paris du 3 au 14 septembre 1990, ainsi qu'aux activités préparatoires qui ont précédé cette manifestation.

1. L'INDUSTRIE DANS LES PMA : STRUCTURE ET DEVELOPPEMENT

Comme suite à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA, l'ONUDI a mis en oeuvre des projets visant à récapituler et à analyser les principales questions de développement touchant à l'industrialisation des PMA. La mise en oeuvre du document portant sur les grandes orientations de l'industrialisation des PMA a permis d'organiser un séminaire international pour la préparation de stratégies nationales et internationales en matière d'industrialisation des PMA. Elle a également permis à l'ONUDI de mettre au point définitivement le Plan d'action dans le domaine de l'industrie pour les PMA qui a été soumis à l'approbation de la quatrième session de la Conférence générale en novembre 1991.

L'ONUDI a envoyé des missions dans 30 PMA de toutes les régions en liaison avec les préparatifs du cinquième cycle de programmation par pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et avec les examens sectoriels et à mi-parcours. Les activités de coopération interorganisations au bénéfice des PMA ont été également renforcées. Les préparatifs sur les programmes intégrés par secteur industriel ont commencé pour tous les PMA d'Afrique.

2. PROGRAMME D'ACTION DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE POUR LES PMA (PAI) DANS LES ANNEES 90

Le premier Colloque ministériel sur l'industrialisation des PMA, qui s'est tenu au niveau ministériel à Vienne du 14 au 22 novembre 1991, a été organisé par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel conjointement avec la quatrième session ordinaire de la Conférence générale qui a eu lieu à Vienne du 18 au 22 novembre 1991. Après discussion et adoption par le Colloque, le projet de Programme d'action dans le domaine de l'industrie pour les pays les moins avancés a été soumis à la Conférence générale pour examen. Par sa résolution GC.4/Res.10 du 22 novembre 1991, la Conférence générale a fait sien le Programme d'action dans le domaine de l'industrie qu'avait adopté le Colloque ministériel. Il a été jugé que l'application de ce programme d'action pouvait répondre de manière appropriée aux défis que constituaient les besoins des pays les moins avancés.

Fondé sur la Déclaration de Paris et le Programme d'action de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le Programme d'action dans le domaine de l'industrie pour les pays les moins avancés définit les mesures à prendre à la fois par l'ONUDI et par les PMA pour définir une stratégie sûre et efficace afin d'assurer l'industrialisation autonome des PMA.

Le contexte de la programmation et de la mise en oeuvre du PAI témoigne bien du caractère pratique de ce document dont les caractéristiques sont un partenariat renforcé, une responsabilité partagée, des engagements mesurables et suffisamment transparents entre l'ONUDI et les PMA. Les priorités ci-après ont été incluses dans le Programme d'action dans le domaine de l'industrie pour les PMA :

- 1) **Mise en valeur des ressources humaines pour l'industrialisation des pays les moins avancés;**
- 2) **Développement industriel dans les zones rurales;**
- 3) **Conditions macro-économiques et mobilisation de ressources financières pour le développement industriel;**
- 4) **Création d'une base industrielle, scientifique et technique de services (par référence au Programme d'action) :**
 - i) Réorganisation industrielle;
 - ii) Privatisation;
 - iii) Petites et moyennes industries;
 - iv) Transfert de technologie;
 - v) Transports et communications;
 - vi) Environnement et énergie;
- 5) **Intégration des femmes dans le développement industriel;**
- 6) **Coopération économique internationale dans le domaine de l'industrie;**
- 7) **Arrangements pour le suivi, le contrôle et l'examen de l'exécution du Programme d'action.**

3. FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ACTION DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE POUR LES PMA DANS LES ANNEES 90

Le Colloque a examiné le document de travail établi par le Secrétariat de l'ONUDI intitulé "Financement du Programme d'action industrielle des PMA : un défi pour les années 90" (PPD.254/SPEC.) et a estimé qu'il était exhaustif et pertinent. Les représentants ont pensé que les principales conclusions présentées dans ce document étaient conformes aux expériences des pays les moins avancés en ce qui concerne l'industrialisation. Compte tenu du rôle crucial de l'industrie, les représentants se sont montrés préoccupés de la stagnation du secteur industriel au cours des dix dernières années, sa contribution au produit intérieur brut ayant plafonné à environ 8 %, et ils se sont aussi inquiétés de la diminution de la part de ce secteur dans l'aide officielle au développement accordée par les institutions bilatérales et multilatérales.

On a fait observer que les pays les moins avancés appliquent des programmes d'ajustement structurel majeurs qui prévoient entre autres la réduction des dimensions du secteur public, la rationalisation des diverses institutions chargées de la réglementation, la libération du régime des échanges commerciaux et la promotion du secteur privé.

Les représentants ont souligné qu'il était extrêmement important que les organes nationaux, régionaux et internationaux renforcent leur appui à l'industrie, et en particulier lui attribuent des ressources suffisantes.

Les représentants ont noté que le premier Colloque ministériel sur l'industrialisation des pays les moins avancés tenu à Vienne en novembre 1991 avait jeté les bases de la stratégie d'industrialisation dans les pays les moins avancés et ils ont réaffirmé leur engagement vis-à-vis du Programme d'action dans le domaine de l'industrie pour les pays les moins avancés (PI/114). Ils ont estimé que le document présenté au deuxième Colloque traitait de la question cruciale du financement de l'industrialisation des PMA et approuvé les conclusions et recommandations du document de travail qui pouvaient servir de base à la formulation de stratégies nationales et internationales dans le domaine du financement de l'industrie.

En décembre 1993, à Yaoundé, sur la base du document intitulé "Le financement du Programme d'action industrielle des PMA : un défi pour les années 90", le deuxième Colloque ministériel et la cinquième Conférence générale ont adopté la résolution GC.5/Res.16. (Prière de se référer à l'annexe VI.)

Promotion du secteur privé

Un aspect important des activités opérationnelles de l'ONUDI dans les PMA est la **promotion et le renforcement du secteur privé**, l'accent étant mis sur des mesures d'appui favorables au développement de petites et moyennes industries dynamiques. Pour les PMA africains, les principaux aspects des activités de coopération technique portent sur la maintenance et la réhabilitation du matériel de production industrielle, la mise au point de nouvelles technologies appropriées, la mise en valeur des ressources humaines et le perfectionnement des capacités nationales, la valorisation des ressources naturelles, la promotion des exportations grâce à l'amélioration de la qualité et à la normalisation, la création de zones franches pour l'industrie d'exportation et la gestion stratégique du secteur industriel.

EXAMENS DES PROGRAMMES PAR PAYS DU CINQUIEME CYCLE DU PNUD

Des missions ont été envoyées au Bangladesh, au Bénin, au Bhoutan, au Burkina Faso, au Burundi, au Népal, au Niger, en Ouganda, à Sao Tomé-et-Principe et au Togo. Des examens à mi-parcours pour le quatrième cycle ont eu lieu au Botswana, au Lesotho, au Malawi et en Ouganda.

CEPD/CTPD

Depuis 1990, des activités et projets dans le cadre de la coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD/CTPD) ont continué d'intéresser des PMA et ont été exécutés aux niveaux régional, sous-régional et interrégional. Une réunion ministérielle de solidarité s'est tenue en Ethiopie en

novembre 1990. Faisant suite à diverses activités promotionnelles de CEPD, des projets ont été exécutés au profit du Bangladesh, du Burundi, du Cap-Vert, de la Guinée et du Niger.

Dans le cadre de la coopération économique entre pays en développement, certaines activités ont continué d'être axées sur les problèmes des PMA, telles que la réunion de solidarité pour la coopération en faveur du développement industriel du Botswana qui s'est tenue à Gaborone en octobre, et la réunion sur la promotion des coentreprises entre pays islamiques qui a eu lieu à Karachi (Pakistan) en novembre. Lors de cette dernière, sept PMA (Comores, Djibouti, Maldives, Ouganda, Sierra Leone, Soudan et Yémen) ont présenté des projets de coopération avec des pays islamiques développés et des institutions financières. Comme suite aux précédentes activités promotionnelles, des projets et activités concrets de coopération ont été exécutés, par exemple entre la Chine et la Guinée pour la conservation des légumes; le Burundi et le Maroc dans le secteur artisanal; l'Ethiopie et la Roumanie dans l'industrie chimique; le Cap-Vert et la Thaïlande dans l'agriculture et l'Argentine, le Brésil et le Cap-Vert dans le secteur de la tannerie.

Ateliers et réunions d'experts

Un atelier régional sur le développement des industries du travail des métaux liées à l'agriculture a aussi été organisé pour les PMA dans le cadre du Programme spécial pour le développement industriel de l'Asie et du Pacifique.

Sur les trois ateliers concernant l'identification, la conception, la préévaluation, le suivi et l'évaluation des projets de coopération technique, deux ont eu lieu en 1991 : le premier, destiné aux PMA anglophones d'Afrique, s'est tenu au Malawi en mai 1991 tandis que le deuxième, à l'intention des PMA d'Asie, a eu lieu au Népal en septembre/octobre 1991. Le troisième atelier, destiné aux PMA francophones d'Afrique, s'est tenu à Niamey (Niger) en avril 1993. En 1992, un programme "de démarrage" sur la promotion des industries du bois traditionnelles dans les PMA d'Afrique de l'Ouest et du Centre a été exécuté.

De même, trois programmes d'appui destinés à mobiliser des ressources financières pour le développement industriel des PMA d'Asie, des PMA francophones et des PMA anglophones ont été menés à bien en 1992 et 1993. Tous les projets abordaient les problèmes centraux que posent la mobilisation de ressources financières pour le développement industriel, l'environnement, la réhabilitation, les petites et micro-entreprises et le développement rural.

Programme de démarrage : promotion des industries textiles traditionnelles

Une étape importante dans l'exécution du programme de démarrage pour la promotion de l'industrie textile traditionnelle en Afrique de l'Ouest a été la tenue d'un atelier sur la promotion de l'industrie textile traditionnelle dans les pays les moins avancés d'Afrique de l'Ouest à Ségou (Mali), en mai 1992. L'atelier a approuvé un programme d'action pour la promotion de l'industrie textile traditionnelle en Afrique de l'Ouest, sur la base duquel ont été formulés deux grands projets venant compléter la première phase, l'un sur la promotion de l'industrie textile traditionnelle grâce à la création d'une tissuthèque régionale dans les PMA d'Afrique de l'Ouest, et l'autre sur la promotion de l'industrie textile traditionnelle par la formation d'artisans, l'amélioration des produits et la commercialisation. Pour donner suite à l'atelier de Ségou, l'ONUDI a organisé une "mini-exposition" sur les textiles traditionnels dans le cadre de la troisième exposition internationale sur l'art et l'artisanat africains (SIAO) qui s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso), en octobre/novembre 1992, sur invitation du secrétariat de la SIAO et a animé un atelier sur la promotion des textiles traditionnels africains.

Mise en valeur des ressources humaines et développement du secteur privé

Conformément au Programme d'action industriel pour les PMA, une large place a été faite aux activités opérationnelles de l'ONUDI intéressant les domaines suivants : valorisation des ressources humaines et développement du secteur privé; programmes de privatisation; promotion des petites et moyennes entreprises; mise au point et transfert de technologie; développement des industries rurales; mobilisation des ressources

financières pour le développement industriel; développement des services industriels; base scientifique et technologique; environnement et énergie et autosuffisance alimentaire. Les activités suivantes ont donc été entreprises : programme sur la mise en valeur des ressources humaines et la planification industrielle au Botswana; programme intégré de privatisation au Burundi et au Soudan; mise en valeur des ressources humaines en liaison avec le développement du secteur privé en Guinée équatoriale, au Mali, au Tchad et au Zaïre; réhabilitation industrielle en Ouganda, en République centrafricaine et au Yémen et développement des petites et moyennes entreprises à Djibouti, au Lesotho et à Madagascar.

Exemples de projets réussis

En Guinée, un projet d'assistance intégrée à de petites entreprises a débouché sur la création de 38 micro-entreprises dans les quatre principales régions du pays au cours de la première phase. Quelque 100 micro-entreprises ont vu le jour lors de la deuxième phase de trois ans.

A Madagascar, l'assistance fournie par l'ONUDI a essentiellement servi à appuyer le programme d'ajustement structurel du gouvernement.

Au Mali, un projet a été exécuté pour fournir une assistance technique (y compris une formation) à des entrepreneurs locaux pour la préparation des projets à soumettre aux institutions financières en même temps que les demandes de prêt, et pour l'identification et l'évaluation des technologies appropriées.

Au Rwanda, un programme de mobilisation de ressources aux fins d'investissement par le développement des entreprises du bâtiment utilisant des matériaux de construction locaux a été exécuté.

En Zambie, un projet a été exécuté en vue de la création d'un centre d'investissement polyvalent. Il a été complété par un autre projet destiné à élaborer le cadre juridique nécessaire pour faciliter la politique gouvernementale de libéralisation et le processus de développement du secteur privé.

En Gambie et en Zambie, des programmes visant à promouvoir l'intégration des femmes dans l'industrialisation rurale, en mettant l'accent sur les industries de transformation des produits alimentaires, ont été exécutés.

Dans le cadre du Programme spécial pour le développement industriel de l'Asie et du Pacifique, des missions de diagnostic ont été menées dans la plupart des PMA pour analyser les problèmes faisant obstacle au développement des agro-industries, et en particulier des industries de transformation des produits alimentaires. Le point culminant de ces travaux a été la tenue d'un atelier régional ONUDI/CESAP sur les industries agro-alimentaires et de transformation des produits alimentaires dans les PMA de l'Asie et du Pacifique, y compris le Yémen (Bangkok, novembre 1992). Parmi les programmes en cours d'exécution ou achevés en 1992 dans la région, il faut citer une mission exhaustive d'évaluation des besoins du secteur industriel au Cambodge, une étude sur le potentiel de promotion des investissements aux Maldives et à Vanuatu, un forum d'investissement au Népal et un vaste programme relatif à la gestion stratégique du développement industriel au Bangladesh.

L'assistance technique en chiffres entre 1990 et 1992

En 1990, 126 projets ont été approuvés pour les PMA dans les secteurs prioritaires des services industriels, de la mise en valeur des ressources humaines, du développement rural, des petites entreprises, de la réhabilitation, de la promotion et des investissements industriels, etc. Sur les 42 PMA, 34 ont bénéficié d'une aide ou recevront une assistance technique de l'ONUDI entre 1990 et 1992.

Le montant des nouveaux projets approuvés en faveur des PMA s'élevait à 14 460 000 dollars en 1992 (1991 : 11 020 000 dollars) représentant 100 projets, tandis que le montant net des projets approuvés se chiffrait à 15 730 000 dollars en 1992 (1991 : 19 030 000 dollars). Les projets exécutés en 1992 représentaient un montant de 23 730 000 dollars (1991 : 22 290 000 dollars).

Activités d'assistance technique 1993-1994

L'aide de l'ONUDI aux pays les moins avancés a continué d'être axée sur le suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action pour les PMA. Comme les années précédentes, le travail du coordonnateur pour les PMA s'est caractérisé par un degré élevé de collaboration avec toutes les sections techniques de l'ONUDI, dans le cadre d'activités en faveur des PMA telles que programmes spéciaux, documents de politique générale et rapports préparés pour des réunions. Des séries d'ateliers, des programmes d'assistance technique sur le terrain et des colloques ont aussi été organisés. En se basant sur des études réalisées pour l'atelier de 1991 sur l'industrialisation des PMA, le Plan d'action industriel et le Programme d'action industriel pour les pays les moins avancés, on a publié en janvier un rapport sur la structure et le développement de l'industrie dans les pays les moins avancés.

CREATION D'UNE TISSUTHEQUE REGIONALE

L'élaboration de programmes "de démarrage" demeure un volet important de l'action de l'ONUDI en faveur des PMA. Après la promotion des textiles traditionnels en Afrique de l'Ouest, une deuxième phase - création et renforcement des capacités nationales dans le secteur des textiles traditionnels et développement de l'esprit d'entreprise - a été formulée et présentée en vue d'obtenir un financement. Dans l'intervalle, une étude de faisabilité pour la création d'une tissuthèque régionale dans les PMA d'Afrique de l'Ouest a été menée à bien. Elle débouchera sur la publication en 1995 d'un manuel sur les textiles traditionnels visant à aider les artisans, les gouvernements et les entrepreneurs à créer leur propre tissuthèque nationale et leur propre entreprise de fabrication de textiles traditionnels.

Services d'appui technique au niveau des programmes (SAT-1) : missions de l'ONUDI dans les PMA

Des missions SAT-1 ont été envoyées au Lesotho, en Sierra Leone, en Guinée et au Togo en 1992. En 1993, des missions analogues ont été entreprises au Burundi sur le développement des micro-entreprises; aux Comores sur l'évaluation du secteur industriel, l'accent étant mis sur les petites et moyennes entreprises; en Ethiopie sur le renforcement des capacités de formation et sur les changements économiques et technologiques dans les secteurs public et privé et au Soudan sur le développement des petites entreprises et de l'industrie. Des missions de programmation ont été envoyées en Ethiopie et en Haïti tandis que des missions de formulation ont été organisées en République démocratique populaire lao et au Niger. Une mission d'examen s'est rendue au Bangladesh et une mission préparatoire réalisée au Yémen a été consacrée à la réhabilitation industrielle de sept entreprises et au développement du secteur privé.

Activités de promotion des investissements

Les activités visaient la mobilisation de ressources financières pour le développement industriel et l'évaluation des possibilités de promotion des investissements. Une aide de ce type a été fournie à la Guinée, à Madagascar, au Mali et au Népal. Les fonctions consultatives et les services de promotion du Centre de promotion des investissements du Soudan ont été renforcés. On a entrepris en 1995 l'exécution de la deuxième phase d'un projet sur la mobilisation de ressources aux fins d'investissement pour les petites et moyennes entreprises au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Mali. L'ONUDI a aussi participé à la création d'un centre de promotion des investissements en Zambie qui est maintenant opérationnel et dispose d'une très bonne structure administrative. En République-Unie de Tanzanie, l'aide au Centre de promotion des investissements a consisté à fournir des services d'experts, à former du personnel dans des sous-secteurs prioritaires et à recenser les possibilités d'investissement à encourager. Dans le cadre d'un projet du Fonds de développement industriel (FDI), exécuté grâce à un financement de l'Inde, une étude diagnostique a été réalisée sur les besoins du Bureau d'investissement de l'Ethiopie. Au Togo, l'un des deux programmes financés par l'UNUD pour aider les entreprises industrielles à se restructurer et à réaliser des études de préinvestissement a été achevé début 1994 après une période de trois ans. Au titre d'un projet général, une étude de faisabilité a été achevée pour une laiterie en Gambie. Un projet régional est aussi exécuté en Afrique à l'intention de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine et du Tchad.

Développement du secteur privé

Dans le domaine du développement du secteur privé et de la privatisation, l'ONUDI a financé un projet exécuté par le Gouvernement malien pour formuler une politique favorable au secteur privé. Un appui a aussi été accordé au Ministère de l'industrie éthiopien pour l'organisation de la septième Conférence internationale de l'Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises. En Mauritanie, l'ONUDI a apporté son concours pour améliorer l'efficacité des activités en cours et pour aider les entrepreneurs à formuler et évaluer leurs projets. Grâce à un projet financé par un crédit de la Banque mondiale, une aide a été fournie pour appuyer la privatisation d'entreprises d'Etat au Soudan. Deux ateliers sur les politiques, les stratégies et les modalités pratiques de la privatisation ont été organisés, l'un en septembre et octobre 1993 pour les pays anglophones d'Afrique à Dar-es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) et l'autre en juin 1994 pour les pays africains de langues française et portugaise en Guinée-Bissau. Ces ateliers ont rassemblé des chefs d'entreprises publics, des décideurs et d'éminents universitaires pour leur permettre de mettre en commun leur expérience, d'acquérir des connaissances stratégiques et d'apprendre comment utiliser les techniques de privatisation pour aider les PMA à améliorer plus vite leurs performances économiques. Toujours en juin 1994, une mission de programmation a été entreprise en Guinée-Bissau.

La priorité a été accordée au développement des petites et moyennes entreprises (PME) dans les PMA du fait du potentiel qu'elles offrent pour instaurer une base d'industrialisation plus large et plus adaptable et de leur contribution générale aux progrès social et économique à long terme. Compte tenu de l'importance que les PMA accordent aux petites et moyennes entreprises, l'ONUDI a renforcé et développé ses activités dans ce domaine. Il convient de noter à cet égard que l'aide aux PMA représente 64 % de tous les projets exécutés par le Groupe des petites et moyennes entreprises.

En Guinée, la phase I d'un projet financé par le PNUD sur le développement des PME dans les provinces a donné des résultats encourageants, avec le financement de la création de 38 entreprises. Des projets intégrés similaires sont en cours dans d'autres PMA d'Afrique et d'Asie. Au Zaïre, la stratégie consiste à renforcer les capacités des sociétés de conseil locales à Kinshasa et Bukavu pour améliorer les services offerts aux PME ainsi que celles des coopératives locales d'épargne et de crédit qui accordent des prêts aux PME. En Ethiopie, un atelier de formation a été organisé en coopération avec le Ministère de l'industrie pour familiariser 30 fonctionnaires aux différents aspects de la promotion industrielle sur la base des mécanismes du marché et d'une administration décentralisée. Un programme a été formulé pour aider les bureaux provinciaux de l'Institut national du Mozambique pour le développement de l'industrie locale à Niasa et Cabo Delgado. Le Ministère du commerce et de l'emploi des Iles Salomon a été doté des capacités nécessaires pour pouvoir contribuer au développement des petites entreprises. Le Bénin et la République démocratique populaire lao ont reçu une aide pour mettre au point un cadre programmatique national permettant de développer le secteur privé en mettant l'accent sur les PME. Au Burkina Faso, une aide préparatoire facilitera la création de la première association de chefs de PME et la mise en place d'un réseau efficace de services répondant aux besoins réels des PME; un vaste programme de création de PME et d'appui à ces dernières devait commencer en septembre 1994 en proposant des services allant de l'élaboration de projets d'investissement susceptibles de bénéficier d'un financement à l'adaptation des technologies.

Mise en valeur des ressources humaines

L'aide fournie par l'ONUDI aux PMA dans les domaines de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des capacités nationales a été axée sur l'amélioration des capacités locales à tous les niveaux (administrateurs, artisans, entrepreneurs) par le biais de programmes de formation et de bourses, de voyages d'étude et d'ateliers. De tels programmes ont été entrepris au Burundi, au Cap-Vert, à Madagascar, au Niger, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Des programmes de formation analogues ont été exécutés dans d'autres pays d'Afrique (Burkina Faso, Ethiopie, Madagascar, Malawi, Ouganda) et d'Asie (Bhoutan, Myanmar, Népal). Un programme de formation destiné aux femmes chefs d'entreprise dans le secteur de la transformation des produits alimentaires est en cours en Gambie. Au Soudan, un projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la population fournit une aide aux femmes rurales de 24 villages dans la région de Shendi. Afin d'améliorer et de mettre à jour les connaissances essentielles dans le secteur des

huiles, y compris les questions liées à la transformation et à l'assurance de la qualité, quatre scientifiques du Bhoutan ont reçu une formation au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le programme "de démarrage" exécuté en Afrique de l'Ouest pour promouvoir les textiles traditionnels se rapproche de son objectif, à savoir l'élaboration d'un plan d'action à long terme viable au niveau régional. La création d'une tissuthèque destinée à relancer l'industrie du textile traditionnelle dans les PMA d'Afrique de l'Ouest est prévue.

Renforcement des capacités institutionnelles

L'ONUDI aide le Bhoutan, le Mali, le Népal et la Zambie à renforcer les capacités institutionnelles des Ministères de l'industrie en vue de la planification, de la formulation et de la mise en oeuvre de politiques industrielles tenant compte de l'environnement. Au Népal, l'ONUDI s'efforce de rendre la Fédération des chambres de commerce et d'industrie népalaises mieux à même de fournir des informations aux entrepreneurs privés, d'aider ses membres à développer les exportations et les coentreprises et de fournir une formation ciblée. L'ONUDI aide le Bangladesh et l'Ouganda à appliquer des systèmes de normalisation, de contrôle de la qualité et de vérification nationale.

Restructuration et réhabilitation des entreprises industrielles existantes

Un plan comptable introduit avec l'aide de l'ONUDI pour les entreprises industrielles de Sao Tomé-et-Principe sera suivi d'un projet destiné à aider les entreprises à s'adapter aux exigences du nouveau plan. Un projet de développement industriel est exécuté en Ethiopie afin de mettre en place au niveau des entreprises des systèmes d'exploitation qui améliorent les performances. Dans la République-Unie de Tanzanie, le programme de relance économique du gouvernement, qui bénéficie d'une aide de l'ONUDI, fait une large place à la réhabilitation du secteur industriel.

Protection de l'environnement

La protection de l'environnement et la conservation des ressources sont aussi des éléments importants dans le cadre de l'industrialisation des PMA. Conformément aux recommandations de la Conférence sur un développement industriel écologiquement durable, l'ONUDI aide le Népal à renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de l'industrie pour le rendre à même de formuler et d'exécuter des politiques industrielles respectueuses de l'environnement et des plans et programmes de lutte contre la pollution. L'aide fournie à l'industrie des huiles essentielles en République-Unie de Tanzanie contribuera aussi à réduire la pollution environnementale.

Informations industrielles et bases de données

Dans le domaine de l'information industrielle, une aide a été fournie à la Guinée, à Madagascar, au Malawi, à la Sierra Leone et au Soudan pour élaborer un programme national de statistiques industrielles permettant d'élaborer une base de données fiable qui améliorera les services d'information offerts aux entreprises industrielles. Des projets analogues sont en attente pour d'autres PMA tels que le Burundi, le Rwanda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie.

Programme spécial pour les PMA de l'Asie et du Pacifique

L'assistance aux PMA reste au centre du Programme spécial pour le développement industriel de l'Asie et du Pacifique. Les services fournis par l'ONUDI aux PMA de la région consistent de plus en plus en activités telles que des études débouchant sur des recommandations stratégiques et de politique générale concrètes. Une étude sur l'industrialisation rurale pour la création d'emplois a ainsi été réalisée au Bangladesh, une autre sur les grandes options industrielles au Samoa-Occidental (toutes deux financées par les Services d'appui technique au niveau des programmes) et une troisième sur les matériaux de construction au Bhoutan. L'ONUDI a obtenu des donateurs les engagements nécessaires pour créer des installations modèles de traitement des effluents des tanneries, relancer l'industrie traditionnelle de fabrication de tuiles

dans la République démocratique populaire lao et fabriquer des pneus de bicyclettes au Cambodge. Dans le cadre du Programme spécial pour le développement industriel de l'Asie et du Pacifique, l'ONUDI a continué d'affecter toutes les ressources allouées à des fins spéciales aux industries du travail des métaux liées à l'agriculture et aux industries de transformation des produits alimentaires pour les PMA de la région.

Atelier de la Communauté financière africaine

Un atelier sous-régional a été organisé pour évaluer l'impact de la dévaluation du franc CFA (Communauté financière africaine) sur le secteur manufacturier de l'Union monétaire des pays d'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenu à Bamako (Mali) en juin 1994. Un atelier analogue a eu lieu à Brazzaville (Congo) en décembre 1994 pour les pays les moins avancés d'Afrique centrale et d'autres pays de la sous-région. Le programme a essentiellement porté sur les difficultés que connaissaient les PMA concernés d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

PMA et institutions financières

La coopération avec les institutions financières a été maintenue aux différents niveaux des activités entreprises pour les PMA. Ainsi, les forums des investisseurs régionaux et nationaux ainsi que les activités connexes de suivi donnent régulièrement lieu à des contacts étroits et à une coopération active avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement. On peut citer comme exemple le Forum des investisseurs qui s'est tenu à Lusaka (Zambie) en janvier 1994 à l'intention de la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe qui s'appelle maintenant Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA).

ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN COURS EN 1995

Au cours du premier trimestre de 1995, année de l'examen global à mi-parcours de l'état d'avancement du Programme d'action jusqu'à fin avril, date à laquelle le présent document a été établi, quelque 35 projets ont été approuvés ou ont été soumis pour approbation dans les PMA.

En avril 1995, conformément aux secteurs prioritaires recensés par les PMA et présentés dans le Programme d'action industrielle pour les PMA, les activités menées par l'ONUDI dans les PMA représentaient 176 projets pour l'Afrique sub-saharienne, 35 pour l'Asie, 2 pour les Amériques. 2 projets mondiaux et interrégionaux, 14 projets pour les Etats arabes africains et 3 pour les Etats arabes d'Asie de l'Ouest.

Mise en valeur des ressources humaines

L'ONUDI fournit une aide au Burkina Faso dans le cadre d'un programme de maintenance industrielle. Au Lesotho, des projets relatifs au développement des petites et moyennes entreprises et à la promotion du secteur non structuré sont en cours d'exécution. L'ONUDI a entrepris la deuxième phase d'un séminaire national en Mauritanie sur la comptabilité analytique dans les entreprises industrielles. Au Mozambique, les activités de développement des petites entreprises dans les régions de Nampula, Cabo del Gado et Niassa commenceront dans le courant de 1995 tandis qu'en Ethiopie, une aide est fournie à une usine de fabrication de pièces détachées et d'outils manuels pour renforcer les capacités manufacturières. A Sao Tomé-et-Principe, la phase III d'un projet visant à aider les entreprises à s'adapter aux exigences du nouveau plan a été élaborée et est en cours d'exécution.

Accent sur les agro-industries

Depuis 1991, des efforts particuliers sont faits pour obtenir d'un donateur des fonds destinés à des projets qui profiteraient à divers PMA en vue de transformer des matières premières de base, tels qu'une étude technico-économique visant à l'installation d'une petite usine de fabrication de papier à base de kénaf au Mali. Le même donateur a indiqué que ce projet pourrait prendre une dimension régionale, couvrant le

Burkina Faso et la Guinée. Le programme régional d'amélioration des cuirs et peaux et articles en cuir africains s'adresse à plusieurs PMA d'Afrique orientale et australe. Le donateur mentionné plus haut souhaiterait non seulement contribuer au financement du programme mais aussi mettre sur pied un programme analogue pour l'Afrique de l'Ouest, laquelle regroupe 13 PMA.

Une attention toute particulière a été accordée au secteur des agro-industries en Guinée où l'ONUDI fournit une aide pour la production laitière. Dans la région de Matoto, en Guinée, un programme détaillé portant sur une usine de recyclage des articles ménagers a été approuvé pour exécution immédiate. A Madagascar, un programme de développement écologique durable a été formulé. Dans le cadre de projets régionaux financés par le PNUCID, l'ONUDI fournit une aide en matière de prévention et de répression des infractions liées à la drogue ainsi qu'une assistance juridique à Madagascar, à l'Ouganda, à la République-Unie de Tanzanie, à la Zambie et au Népal. Des projets de l'ONUDI concernant l'élaboration de systèmes commerciaux de réfrigération ont été approuvés et devraient commencer à être exécutés au cours du premier semestre de 1995 au Mozambique. Dans la République-Unie de Tanzanie et au Soudan, un projet d'investissement dans le secteur des aérosols a été mis au point et un projet d'investissement dans le secteur de la réfrigération est en cours d'exécution. Avec l'aide de l'ONUDI, un programme de formation destiné aux femmes chefs d'entreprise dans le secteur de la transformation des produits alimentaires a été élaboré pour le Myanmar.

Après la mise en oeuvre de la première phase du programme de lancement intitulé "Promotion des industries textiles traditionnelles dans les PMA d'Afrique de l'Ouest", l'exécution de la phase II devrait commencer en 1995. Cette phase est intitulée "Promotion de l'industrie textile traditionnelle au Mali et en Guinée : création et renforcement des capacités nationales dans le secteur des textiles traditionnels et développement de l'entrepreneuriat".

Un séminaire de formation sur la **gestion de la qualité dans les industries de transformation des produits alimentaires dans des PMA** devrait se tenir à Bangkok à la mi-août 1995. Une réunion d'experts sur l'hygiène des produits alimentaires et le contrôle de la qualité dans les PMA d'Asie et d'Afrique est prévue durant le deuxième trimestre de 1996 à Bangkok.

Du 30 novembre au 8 décembre 1995, le troisième Colloque ministériel, organisé sur le thème "Développement durable du secteur privé et croissance accélérée des entreprises industrielles dans les PMA", se tiendra à Vienne (Autriche). Une réunion préparatoire d'experts a été organisée début avril 1995 à Katmandou (Népal) pour formuler des recommandations à examiner par le troisième Colloque ministériel.

Un certain nombre de délégations de PMA, tels que le Bénin et la République-Unie de Tanzanie, ont été invitées au Siège de l'ONUDI dans un but consultatif, pour discuter de l'orientation sectorielle de leurs pays.

Il est prévu de renforcer le programme d'assistance technique de l'ONUDI en faveur des PMA au cours de la deuxième moitié des années 90. La réunion de représentants de pays donateurs, d'institutions d'assistance financière et technique multilatérale et bilatérale et des PMA ouvrira de nouvelles perspectives pour l'assistance technique de l'ONUDI aux PMA.

Les PMA d'Afrique et la Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA)

Il est nécessaire lorsqu'on cherche à définir les conditions préalables à une industrialisation rapide de l'Afrique de prendre en considération plusieurs changements qui se sont produits au plan international. Le premier est l'intégration économique accrue et la formation de grands blocs commerciaux. Le deuxième grand changement est la résurgence de l'Afrique du Sud en tant que puissance économique cruciale pour le développement de l'Afrique. Un troisième fait nouveau est la dévaluation du franc CFA qui a modifié la base de la compétitivité d'un certain nombre de pays africains et qui aura des effets à moyen terme importants sur leur croissance industrielle.

Il serait bon que l'aide internationale accorde une attention toute particulière à deux aspects caractéristiques de l'industrie africaine. Le premier est que le secteur manufacturier de la plupart des pays d'Afrique, en particulier les pays les moins avancés (PMA), est petit, peu diversifié et ne compte qu'un petit nombre d'entreprises. De ce fait, ce secteur n'a pas en général la masse critique nécessaire à une croissance auto-entretenu et à l'édification d'une base suffisante de compétences et de techniques par l'élargissement des liens interindustriels.

La deuxième caractéristique de l'industrie africaine qui revêt une importance toute particulière pour les programmes d'appui est l'insuffisance de ses liens avec l'extérieur. Les exportations d'articles manufacturés sont un moyen important d'améliorer les qualifications et la qualité des produits ainsi que l'accès aux informations sur les marchés et les technologies. Or, les exportations africaines de produits manufacturés sont extrêmement peu développées et ne bénéficient pas de la dynamique que leur donnerait une ouverture sur l'extérieur. Le faible niveau des investissements étrangers se répercute aussi sur la formation, les technologies et les débouchés internationaux.

En 1995, les fonds d'assistance technique de l'IDDA ont été répartis entre 13 projets dont tous sauf un concernent des PMA. Quatre autres projets de pays ont été approuvés en même temps, tous à l'intention de PMA. Sur les 34 engagements effectués en 1994 au titre des SCCT, 24 étaient destinés à des PMA et l'un à la CEDEAO qui se compose essentiellement de PMA.

En ce qui concerne les activités supplémentaires, la couverture des pays n'est pas toujours systématique. Cependant, sur les trois forums d'investissement, deux sont destinés à des PMA ou comprennent des PMA tels que l'Ouganda et l'Éthiopie. Au titre des autres activités supplémentaires intéressant des PMA, il faut citer les ateliers pour les pays de la zone franc qui seront organisés en 1996 et bien sûr celles qui seront menées en liaison avec la CAMI, le forum du secteur privé et la réunion du secteur privé d'Afrique orientale et australe. Au titre des activités supplémentaires, il est également prévu de fournir une aide pour la révision des programmes nationaux de l'IDDA dans un certain nombre de PMA, en particulier ceux qui ont fait l'objet en 1994 de missions d'examen des programmes en faveur du secteur industriel, ainsi qu'en Angola et au Mozambique.

On a proposé de consacrer 50 % des fonds de l'IDDA aux PMA d'Afrique en 1996-1997.

TROISIEME PARTIE : MESURES DESTINEES A GARANTIR L'EXECUTION COMPLETE ET RATIONNELLE DU PROGRAMME D'ACTION PENDANT LA DEUXIEME MOITIE DE LA DECENNIE (1995-2000)

A. REUNION D'UN GROUPE D'EXPERTS DE L'ONUDI POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR PRIVE ET LA CROISSANCE ACCELEREE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DANS LES PMA, KATMANDOU (NEPAL), 4-8 AVRIL 1995

A la veille de l'examen mondial à mi-parcours de l'application du Programme d'action pour les PMA pendant les années 90, de la préparation du troisième Colloque ministériel sur les PMA prévu du 29 novembre au 8 décembre 1995 et de la Conférence générale de l'ONUDI qui se tiendra à Vienne du 4 au 8 décembre 1995, l'ONUDI a organisé une réunion d'un groupe d'experts portant sur le développement durable du secteur privé et la croissance accélérée des entreprises industrielles qui a eu lieu à Katmandou du 4 au 8 avril 1995. Le but en était de définir de nouvelles mesures propres à garantir l'expansion ultérieure du secteur privé dans les PMA dans le contexte du Programme d'action pour les PMA et du Programme d'action de l'ONUDI dans le domaine de l'industrie pour les PMA pendant la deuxième moitié des années 90.

La réunion du Groupe d'experts a étudié les questions ci-après dans le cadre de la deuxième moitié de la décennie :

- i) Incidences politiques du développement du secteur privé dans les PMA;
- ii) Rôle d'appui des institutions pour le développement du secteur privé dans les PMA;
- iii) Politiques et programmes de privatisation et de restructuration dans les PMA;
- iv) Croissance accélérée des entreprises industrielles dans les PMA;
- v) Amélioration de la compétitivité de certains secteurs dans les PMA;
- vi) Qualité, normalisation et métrologie dans les PMA;
- vii) Mobilisation de ressources financières - rôle de l'ONUDI ainsi que d'autres institutions et donateurs de la communauté internationale dans le financement d'un développement accéléré du secteur privé dans les PMA;
- viii) Financement de l'industrialisation des PMA.

A la clôture de la session plénière, un ensemble de mesures a été proposé en vue d'un programme d'action pour le troisième Colloque ministériel qui aura lieu à l'occasion de la sixième session de la Conférence générale de l'ONUDI (28 novembre-8 décembre 1995).

B. PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI A L'INTENTION DES PMA JUSQU'A L'AN 2000

Compte tenu des incidences des accords du Cycle de l'Uruguay sur l'économie des PMA, l'ONUDI propose, pour la deuxième moitié de la décennie allant jusqu'à l'an 2000, d'entreprendre une diversification rapide de la production industrielle par le biais, en particulier, de la transformation des produits locaux et du renforcement de la recherche-développement en vue d'un autofinancement accru de la recherche agricole et de la transformation des produits alimentaires. Cela exigera un accroissement de la production industrielle grâce à une répartition plus rationnelle des ressources en fonction des avantages relatifs de chaque PMA.

1. PREPARATION ET MISE EN OEUVRE DE PROJETS SECTORIELS INTEGRES PENDANT LA DEUXIEME MOITIE DES ANNEES 90

Les priorités particulières et les moyens de les appliquer ne manqueront pas de varier d'un PMA à un autre en fonction des possibilités et des besoins particuliers à chacun d'eux.

Le second Colloque ministériel a décidé qu'il était dans l'intérêt de l'économie mondiale d'encourager vigoureusement les efforts d'industrialisation dans les PMA. L'aide de l'ONUDI devrait permettre aux PMA d'élaborer des stratégies nationales en s'attachant plus particulièrement aux grandes orientations politiques ci-après :

- Création de conditions macro-économiques stables et mobilisation de ressources financières pour le développement industriel et adoption de mesures destinées à atténuer la pauvreté en créant des possibilités d'emploi.
- Développement des industries agro-alimentaires.
- Promotion et renforcement de l'esprit d'entreprise sur place et d'une bonne gestion des affaires publiques pour appuyer l'industrialisation.
- Mise en valeur des ressources humaines en mettant l'accent sur le personnel de gestion.

- Reconstruction industrielle.
- Privatisation.
- Appui aux petites et micro-entreprises.
- Transfert de technologie.
- Transports et communications.
- Encouragements aux investissements locaux et étrangers.
- Participation des femmes au développement industriel.
- Eco-industrie et énergie.
- Protection de l'environnement dans les PMA du Sahel et les PMA insulaires.

Compte tenu de ces considérations, l'ONUDI a entrepris de formuler son programme d'assistance technique pour la deuxième moitié de la décennie en respectant strictement le Programme d'action dans le domaine de l'industrie pour les PMA et en s'attachant au problème capital du financement de l'industrialisation des PMA (voir GC.4/Res.9, GC.4/Res.10 et GC.5/Res.16).

Une attention particulière sera accordée au développement d'industries qui utilisent les ressources naturelles locales pour produire des produits finis ou des produits intermédiaires qui servent d'intrants dans d'autres secteurs de production pour les marchés nationaux et régionaux. L'accent sera aussi placé sur les marchés internationaux si la production atteint le degré de compétitivité qui correspond à la norme 9000 de l'ISO ainsi que sur d'autres conditions indispensables à la survie des industries des PMA. L'ONUDI encouragera et aidera comme il se doit les secteurs industriels qui tireront le plus grand parti possible des ressources naturelles locales grâce à la formation et à l'utilisation maximale de la main-d'oeuvre locale qualifiée.

2. PERSPECTIVES D'UNE STRATEGIE INTEGREE POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ONUDI AUX PMA JUSQU'A L'AN 2000

Etant donné que les PMA produisent essentiellement des produits primaires et offrent de toute évidence des possibilités de développement industriel à partir des ressources locales, l'ONUDI ne devrait pas manquer d'aider ces pays à développer leurs ressources naturelles de base. De nombreux PMA en Afrique et en Asie produisent un grand nombre de produits agricoles pouvant être transformés. Dans la plupart de ces pays, le traitement des produits agricoles en vue de la consommation locale semble la forme de développement la plus rationnelle pour ce secteur et tous les programmes de développement industriel qui s'y rattachent, à savoir :

- Formation de personnel qualifié et de personnel de gestion.
- Industries agro-alimentaires :
 - Industries axées sur la transformation de produits agricoles tels que le cacao, le café, les noix de palme, la canne à sucre, les arachides, ainsi que diverses autres céréales, fibres et huiles;
 - Industries liées à l'élevage et au traitement de la volaille, du poisson, du bétail et des produits dérivés correspondants;
 - Industries axées sur le traitement des aliments et des fruits produits localement;

- Industries produisant des intrants et de l'outillage, des outis et des pièces détachées pour l'agriculture, des matériaux de construction, des textiles, des produits chimiques, des produits du bois et des aliments pour le bétail;
- Industries agro-alimentaires connexes axées sur le traitement de toutes les ressources produites naturellement sous la croûte terrestre ou obtenues par extraction pour les industries mécaniques et métallurgiques.
- o Facilités d'investissement destinées à encourager une industrialisation durable, par exemple création de zones industrielles et de marchés traditionnels.
- o Développement du secteur privé par le truchement d'une croissance accélérée des micro, petites et moyennes industries dans les PMA (réhabilitation, privatisation et développement des entreprises).
- o Protection de l'environnement dans les PMA du Sahel et les PMA insulaires.
- o Activités de micro-entreprises, par exemple projets non structurés et projets relatifs à des micro-entreprises artisanales.

3. PROGRAMMES SECTORIELS INTEGRES DANS LES PMA

S'agissant des projets qui relèvent de l'application d'une stratégie intégrée de l'assistance technique de l'ONUDI aux PMA jusqu'à l'an 2000, il est indispensable de réévaluer avec soin la nature du développement industriel de chaque intéressé et de mettre au point des variantes fondées sur les ressources naturelles existantes, le potentiel de compétences humaines et la politique locale. De plus en plus, l'aide de l'ONUDI aux PMA sera subordonnée à une stratégie nationale adaptée à chaque PMA. Il est de fait, par exemple, que le Tchad et le Vanuatu, qui sont tous deux des PMA, mais fondamentalement différents, ne devraient pas bénéficier des mêmes projets d'assistance technique du type "prêt-à-porter".

Compte tenu de ce qui précède, l'ONUDI a entrepris de réajuster sa conception de l'assistance aux 48 pays les plus pauvres de la communauté internationale. Un programme de développement industriel intégré est mis en oeuvre dans chaque PMA en rapport direct avec l'agriculture, les industries de transformation des produits agricoles et le développement des micro et petites entreprises dans les régions rurales et urbaines. Ce développement industriel intégré comportera plusieurs étapes telles que la sélection de produits se prêtant à un traitement industriel, la formation de gestionnaires et de chefs d'entreprise, de femmes en particulier, la commercialisation des produits finis industriels, le développement des PME et des micro-entreprises, l'octroi de crédits et d'une assistance pour l'acquisition et l'application d'une technologie appropriée, la fourniture de moyens d'appui institutionnels, comme des zones industrielles, des pépinières d'entreprises et l'instauration de liens avec des entreprises étrangères par la promotion des investissements.

C. MESURES LIEES AUX PRINCIPAUX PROJETS INDUSTRIELS DE L'ONUDI DANS LE PROCESSUS DE PROGRAMMATION SECTORIELLE POUR LA PERIODE 1995-2000

Les mesures ci-après prévues jusqu'en l'an 2000 sont l'aboutissement d'une série de réunions de groupes d'experts ainsi que des conclusions et recommandations des premier et deuxième Colloques ministériels organisés par l'ONUDI depuis 1991. Elles correspondent exactement aux projets proposés en fonction des besoins des PMA et s'inscrivent donc dans la ligne du Programme d'action adopté par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et du Programme d'action dans le domaine industriel pour les PMA.

CADRE MONDIAL

Conditions macro-économiques (financement, y compris les ressources nationales et extérieures)

Rigidités propres à l'économie des PMA, déséquilibres fiscaux, instabilité monétaire, méthodes de fixation des prix et attention insuffisante accordée aux différentes entreprises : telles sont quelques-unes des causes d'échec auxquelles se heurte le développement des PMA. Les stratégies de développement élaborées à partir des objectifs de l'ONUDI visent à établir un cadre législatif et macro-économique approprié et souple pour favoriser l'industrialisation et mobiliser les ressources intérieures en vue de les investir dans l'industrie, rares étant les PMA qui ont réussi à accroître au-delà de 10 % le taux d'épargne intérieure brute. La promotion générale de l'épargne intérieure devra aller de pair avec un développement approprié des institutions, y compris au niveau local, afin de permettre aux petites entreprises industrielles et aux entreprises rurales d'avoir accès aux capitaux d'investissement en provenance du secteur commercial.

S'agissant des ressources extérieures et étant donné que les PMA, en général, ont une capacité limitée pour créer des excédents pouvant être investis dans l'industrie, il est nécessaire d'avoir recours à l'investissement étranger direct, aussi bien pour procéder à de nouvelles mises de fonds que pour assurer la réhabilitation des industries existantes. L'ONUDI intensifiera donc sa politique de promotion des investissements afin d'attirer plus d'investissements étrangers directs en encourageant notamment, lorsque cela s'avérera nécessaire, la participation locale dans les investissements étrangers directs sous forme de partenariats pour assurer la continuité des entreprises.

Étant donné que les progrès réalisés dans les PMA en matière de diversification de la base manufacturière ont été modestes, les activités dans ce domaine devront probablement se concentrer sur un petit nombre de sous-secteurs. Il est caractéristique que la transformation des aliments représente plus de 50 % de l'activité manufacturière, ce qui entraîne la nécessité de faire une plus large place aux petites et moyennes entreprises, en insistant aussi sur la diversification des exportations, étant donné que cela devrait renforcer l'économie nationale et conférer plus de stabilité et de prédictibilité aux recettes d'exportation. L'objectif serait donc de diversifier la production industrielle en recherchant et en développant de nouveaux marchés d'exportation en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, le CCI par exemple, afin d'améliorer l'accès aux marchés pour les produits d'exportation industriels des PMA.

DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

La priorité qui a jusqu'ici été accordée, dans la plupart des PMA, aux entreprises du secteur public pour toute une gamme d'activités manufacturières s'est heurtée à des difficultés opérationnelles et financières et a conduit à une affectation peu judicieuse des ressources économiques. L'ONUDI se propose d'intensifier son soutien aux entreprises industrielles viables du secteur public en contribuant à améliorer l'efficacité, la productivité et la compétitivité de certaines entreprises sélectionnées et au besoin de les réhabiliter, de les privatiser et/ou de les dissoudre.

L'ONUDI renforcera ses efforts pour promouvoir le secteur industriel privé en créant un environnement économique favorable et propice aux entreprises locales et aux initiatives dans le secteur privé.

Développement industriel rural

Dans de nombreux PMA, les petites entreprises modernes sont encore d'une importance mineure dans les zones rurales. Il importe donc de renforcer leur contribution au développement industriel dans les zones rurales de manière à améliorer les conditions de vie des populations qui y habitent. L'objectif visé est de combattre la pauvreté et de mieux utiliser les ressources naturelles disponibles d'après les principes d'un développement industriel rural durable par le développement et la promotion des petites entreprises industrielles rurales.

L'objectif demeure aussi le développement des industries agro-alimentaires.

Services industriels et développement de la technologie

L'absence d'industries auxiliaires, et notamment de services, constitue l'une des principales faiblesses du développement industriel dans les PMA. Ce phénomène a été désigné comme l'un des principaux obstacles au développement industriel des PMA.

L'un des objectifs de l'ONUDI consiste aussi à améliorer le taux de rendement énergétique dans l'industrie, notamment en ayant recours aux énergies de substitution.

Rendement énergétique

Un approvisionnement en énergie insuffisant et peu fiable a ralenti le développement industriel dans de nombreux PMA et soulevé des difficultés au niveau de la balance des paiements.

Mise en valeur des ressources humaines

En règle générale, les PMA se heurtent à une grave pénurie des compétences indispensables pour assurer leur développement industriel. L'absence signalée de main-d'oeuvre de qualité pour tous les échelons moyens à supérieurs du personnel de gestion, d'ingénieurs et de techniciens en matière de contrôle de la qualité et de maintenance, ainsi que de main-d'oeuvre qualifiée et semi-qualifiée dans le domaine de la production, exige de redoubler d'efforts pour améliorer la base des ressources humaines nécessaires au développement industriel des PMA. La formation et l'enseignement, l'enseignement supérieur en particulier, sont souvent trop théoriques, plus axés sur les exigences du secteur public que sur les besoins de l'industrie, et notamment de la petite industrie rurale, qui a aussi besoin que la base de ressources humaines soit améliorée. L'ONUDI poursuivra l'exécution de son programme d'assistance technique à l'intention des PMA pour améliorer la qualité de la main-d'oeuvre, y compris des gestionnaires, des ingénieurs et des techniciens à tous les niveaux, et aussi de la main-d'oeuvre qualifiée et semi-qualifiée pour la production.

Transports et communications

Les graves difficultés et les lourds handicaps rencontrés par de nombreux PMA sans littoral et géographiquement isolés créent la nécessité urgente d'améliorer et de développer les transports et les communications aussi bien au niveau national qu'au niveau régional pour le développement industriel. Ces difficultés tiennent en particulier aux lenteurs et à l'irrégularité de l'approvisionnement et de l'acheminement vers les marchés d'exportation, auxquelles s'ajoute le coût élevé du transport de marchandises. A long terme, ces difficultés influent très défavorablement sur le développement technologique et la mise en place de structures commerciales. L'ONUDI se propose d'aider les PMA à améliorer l'infrastructure nationale et régionale des transports et des communications afin de répondre aux besoins de l'industrie.

Harmonisation de l'aide et allègement de la dette pour le développement industriel durable des PMA

Le service de la dette, y compris des prêts bilatéraux obtenus à des conditions de faveur, que doivent supporter de nombreux PMA, demeure l'un des principaux obstacles à la croissance industrielle et à la réalisation des plans de développement, rendant extrêmement difficile un ajustement économique allié à une croissance durable, ainsi que l'a reconnu la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. L'APD nécessaire pour atteindre ces objectifs de croissance dépendra de certaines variables : programmes d'allègement de la dette, afflux de capitaux de sources privées et publiques aux conditions normales du marché et obligations légales de couverture, toutes variables qui sont soumises à de grandes incertitudes. L'ONUDI collaborera avec les PMA pour améliorer l'efficacité d'une APD accrue et l'industrialisation des PMA dépendra donc dans une large mesure d'une meilleure harmonisation entre les mécanismes d'allègement de la dette et les programmes d'APD.

Base de données industrielles pour les PMA

L'industrie manufacturière et les autres secteurs de l'économie dans les PMA disposent de données et d'informations insuffisantes, et cela dans tous les secteurs y compris l'industrie. Pour définir une stratégie en matière d'industrialisation et de développement durable dans les PMA, le service de renseignements industriels doit être développé et amélioré de toute urgence.

L'objectif de l'ONUDI pour la deuxième moitié des années 90 sera d'améliorer l'information sur l'industrie manufacturière et les secteurs économiques à la fois au niveau national et au niveau régional.

CONCLUSIONS

L'ONUDI poursuivra ses efforts dans les PMA au cours de la deuxième moitié des années 90. Au niveau sectoriel, l'ONUDI transposera les éléments du Programme d'action dans le domaine industriel en mesures précises au niveau sous-sectoriel : préparation de programmes opérationnels de coopération technique pour des groupes de PMA, et notamment analyse précise des besoins et des possibilités de coopération technique dans divers domaines : traitement des produits alimentaires, traitement des produits de la pêche, textiles, vêtements, cuirs et produits dérivés du cuir, matériaux de construction, industries chimiques, métallurgie (y compris la métallurgie liée à l'agriculture, les réparations et la maintenance), produits du bois, télécommunications.

Au niveau de la politique générale et des institutions, des programmes sont mis au point en matière de réhabilitation industrielle, de restructuration et de privatisation, d'industrialisation rurale, de petites et moyennes entreprises (y compris le secteur non structuré), de formation de chefs d'entreprise et de services apparentés à l'industrie.

Au niveau national, l'ONUDI poursuivra ses efforts pour analyser les difficultés complexes que soulève le développement socio-économique dans les PMA.

Les problèmes rencontrés dans un secteur ne sauraient être résolus isolément. Il conviendrait de tenir compte des liens qui existent entre les actions menées aux niveaux sectoriel, national, régional et international. Malgré son caractère encore modeste dans les PMA, le secteur manufacturier concentre leurs aspirations au développement et constitue une source potentielle d'expansion dynamique. Les exigences et les possibilités particulières de ce secteur doivent être prises en considération pour analyser le développement socio-économique des PMA et les mesures prises pour y parvenir. Il faut aussi reconnaître que l'ampleur de la gamme de produits et de procédés qu'englobe le secteur manufacturier rend cette tâche difficile et exige de procéder régulièrement à une analyse technique détaillée et fréquemment mise à jour.

La survie des pays les moins avancés dépend essentiellement de leur pleine aptitude à maîtriser les instruments d'une industrialisation durable.